

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont

**7 juin 2018 à 19h00**

**Bâtiment Villamont**

- Parents :** Mme Cherbuin, Mme Cheseaux, M. Crochat, M. Delannoy, M. Orel
- Professionnels :** Mme Avvenenti, Mme Damiano, Mme Henry, M. Nicollier, Mme Maurer, Mme Perrenoud, Mme Winterhalter
- Organisations :** Mme Decollogny, M. Lüthi, Mme Overney, M. Welté
- Autorités politiques :** Mme Kilani
- Excusés/absents :** Mme Henzelin, Mme Gendre, Mme Schneider, M. Miauton

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV précédent
3. Points ouverts – Suivi
4. Nouveaux points
5. Comité des délégués – résumé des activités
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
9. Divers et propositions individuelles

#### **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Bienvenue à toutes et à tous. Ajout à l'ordre du jour : Café Parents et deal de rue.

#### **2. Adoption du PV précédent**

Le PV de la séance du 21 mars 2018 a été adopté (par circulation email) le 4 mai 2018.

#### **3. Points ouverts**

**Point 23 :** Lettre de remerciements envoyée pour la barrière posée à Villamont – Fermé.

**Point 43 :** Le premier Café Parents s'est tenu le lundi 23 avril à St-Roch en présence de M. Perret, quelques enseignants, les infirmières scolaires, une dizaine de parents et animé par Mme Henzelin. Le bilan de la rencontre est très positif.

Le prochain Café Parents aura lieu le vendredi 29 juin à 12 h 30 à la bibliothèque de Villamont en présence de Mme Belinda Forni chargée de la prévention à la Brigade de la jeunesse et de M. Nicolas Perelyguine, délégué Jeunesse à Renens. Il sera suivi par la conférence des maîtres avec l'intervention de M. Perret. Une présentation de tous les projets des élèves sur le thème du harcèlement se tiendra en préambule de 10 h 25 à 12 h dans les 2 collèges (vidéos, émissions radio...).

La lettre d'information destinée aux parents a été approuvée avec modification.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



**Point 51** : Autocollants : les étiquettes sont prêtes et approuvées ! Mme Damiano les imprimera pour la rentrée.

**Point 61** : Accueil pré-rentrée jeudi 23 août : même lettre que l'année passée, accueil en 2 sessions, 17 h 30 et 18 h, mais ajouter sur la lettre de rentrée que l'horaire se trouve en ligne avant la pré-rentrée. Présence à St-Roch : Mme Winterhalter, Mme Perrenoud, Mme Cheseaux, Mme Henry.

Présence à Villamont : M. Nicollier, M. Luthi, M. Delannoy, Mme Maurer.

**Point 62** : Soirée des parents jeudi 15 novembre 2018 à 20 h à Villamont : M. Basile Perret sera l'invité de cette soirée. Un projet de flyer est en préparation. Des élèves ont réalisé des empreintes de pouces sur le thème du harcèlement qui pourraient être utilisées par exemple lors du Café Parents si elles sont prêtes à temps. Intimidation ou harcèlement ? Le titre de M. Perret est celui du harcèlement. Mme Maurer s'occupe du projet de lettre d'invitation et l'envoie à tous par mail. L'impression des coupons-réponses se fera au secrétariat pour une raison de coût. Le flyer sera imprimé via Mme Cherbuin.

Le tarif de M. Perret est de 350.-. Il propose que certains enseignants qui ont suivi sa formation soient présents, notamment Mme Perrenoud.

**Point 63** : Slogan pour l'établissement : aucun proposé par les délégués. Il est enlevé des points ouverts.

**Point 65** : Soirée Visions d'Avenir : un nouveau groupe de travail est constitué par M. Orel et M. Luthi. Les points positifs de cette soirée sont les témoignages des apprentis. Par contre, l'intervention des orientatrices et l'information sur les entretiens d'embauches ne semblent pas intéresser le public (informations déjà données à maintes reprises à l'école).

Il serait judicieux de convier les personnes responsables des différentes voies qui s'offrent aux élèves qui n'auraient pas d'apprentissage après l'école : T1 Ecole de transition, semestre de motivation (Semo), mesures entre école et apprentissage qui permettent de gagner en maturité. Cela rassurerait les parents de savoir qu'il existe des solutions.

Nous pourrions associer le Belvédère à notre soirée car il y a encore de la place.

Le 21 mars 2019 se déroulera la nuit de l'apprentissage : faire attention que la date ne se chevauche pas avec la soirée Visions d'Avenir.

Pour inciter notre établissement à participer plus largement, Mme Damiano se charge de constituer un groupe de travail (doyens, orientatrices, ...) d'ici le mois de novembre pour plancher sur la publicité à donner à cet événement.

#### **4. Conseil des Etablissements lausannois**

Le règlement stipule qu'il faut avoir 2 séances du Conseil d'établissements et 1 séance des présidents par année. Une séance avec les Conseils des élèves aura lieu en mai 2019.

Mme de Kerchove est nommée à la direction du service des Ecoles de la Ville de Lausanne. Elle propose comme thème de campagne : **le respect, c'est la base** avec appel à projets.

Les établissements ont organisé différentes manifestations : Balade et course d'école des familles, brunch, festival Incroyable talent, tournoi de foot.

La prochaine séance aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Le Conseil d'établissements a octroyé la matinée de congé du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2019 et la matinée du mercredi 29 mai 2019 avant l'Ascension.

Il a été abordé la question du clip du musée du harcèlement qui a rencontré un beau succès.

#### **5. Comité des délégués**

St-Roch : une récréation prolongée en juillet est prévue.

Projet pour l'année prochaine : Thème : l'alimentation avec des ateliers cuisine, l'intervention d'une nutritionniste, l'élaboration d'un livre de recettes, ...

Villamont : le bal s'est bien déroulé ainsi que le repas multiculturel pour les 7-8.

#### **6. Réfection du bâtiment de St-Roch**

Mme Decollogny nous informe que le préavis de réfection a été accepté et qu'un crédit d'étude de fr. 1'400'000,- a été octroyé par la Municipalité. Cette étude doit permettre de définir le coût des travaux. Ils commenceraient en 2019 et s'achèveraient en 2021.

Il n'est pas utile de prévoir une extension en particulier pour la bibliothèque selon M. Nicollier.

Le bâtiment n'a pas de cœur puisqu'il y a 2 entrées latérales ; une solution serait de condamner la salle des maîtres actuelle pour permettre la circulation entre les 2 ailes.

Les classes donnant au Nord sont très sombres. Les salles résonnent beaucoup. La cour est à revisiter : consultation des habitants du quartier. Il y a une prise de conscience de faire vite.



Il n'y aurait aucuns travaux pendant les cours. Grâce à l'optimisation de toutes les périodes de congés et des bâtiments modulables dans la cour à la place des places de parc. Il serait possible d'éviter les gros désagréments qu'a subis le bâtiment de Villamont.

Une commission d'études avec les maîtres d'œuvre, le directeur et les doyens (+ éventuellement les utilisateurs des locaux) sera constituée.

## **7. Admissions, démissions, changements de fonction**

Néant.

## **8. Dates et lieux des prochaines séances**

- Jeudi 20 septembre 2018 : St-Roch (20h)
- Jeudi 6 décembre 2018 : Villamont (20h)
- Jeudi 28 mars 2019 : St-Roch (20h)
- Jeudi 6 juin 2019 : Villamont (19h repas canadien).

## **9. Divers et propositions individuelles**

Projet pilote : procès fictif avec des élèves de l'établissement dans le but de travailler sur le thème « L'éloquence et l'esprit critique au service de la jeunesse » proposé par Mme Leila Delarive.

Deal de rue : Mme Decollogny nous informe sur la séance organisée par le collectif Vinet-Beaulieu dont l'invité était M. Hildebrand. Celui-ci reconnaît l'impuissance de la Municipalité mais elle a réagi en accroissant les patrouilles de police et en renforçant sa présence. Il y a un certain découragement au sein de la police qui déplore le manque de places pénitentiaires. Les habitants se plaignent d'un sentiment d'insécurité ; les dealers interpellent les gens. La chronique de M. Melgar a mis le feu aux poudres et libéré la parole.

M. Nicollier souscrit aux propos de Mme Decollogny. Il précise que depuis l'intervention de M. Melgar, la situation « dérape » ; des journalistes sont venus filmer des élèves, interviewer des maîtres, les propos ont été déformés ... Ces propos ont d'ailleurs été démentis par le département dans un courrier des lecteurs. M. Nicollier a reçu comme consigne de rassurer les maîtres, les élèves et les parents. Il faut faire attention au déficit d'image auprès des parents qui voudraient changer leurs enfants de collège. Une lettre aux parents ne paraît pas nécessaire pour l'instant, car il y a eu peu de réactions de leur côté.

Mme Cheseaux relaie le souci de certains parents et suggère qu'il y ait une information dans le cursus scolaire sur la prévention des dépendances. Une information sur les comportements à risques est déjà donnée.

Bibliothèque de St-Roch : remerciement de la bibliothécaire pour le bon de 100.-.

La séance est levée à 21 h 30.

Lausanne, le 17 juin 2018

Gabrielle Henry  
Membre

Lausanne, août 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---